

L'HUMANITE ROUGE

PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE

Premier mai: rassembler les forces populaires

Le Parti socialiste, le week-end passé, comme le PCF précédemment, ont tiré les leçons des cantonales et donné leur appréciation de neuf mois de changement. S'ils en restent là, nous allons, et d'autres avec nous, souligner de plus en plus fermement nos critiques et nos désaccords.

L'un comme l'autre ont, il est vrai, tiré des leçons que les travailleurs autour de nous connaissent depuis des mois : oui à « l'héritage » et au contexte mondiale, oui aux « bastions de la droite » et aux « atouts » qu'elle conserve, oui il ne faut pas de pause.

Mais ce n'est pas tout, encore une fois. Le fin mot répété à satiété par tous les leaders de gauche, c'est : « mobiliser les forces populaires ». Oui, mais comment ?

Avant le 10 mai, un adjectif revenait toujours dans les slogans : « autrement ». Vivre « autrement », travailler « autrement ». Et si l'on se décidait à faire de la politique « autrement » ? Chacun des deux grands états-majors qui prétendent rassembler entend le faire autour de son parti : rassembler autour de lui, gagner des voix et être applaudi ? Or, un correct point de vue quant au rassemblement exige une bonne attitude face à la diversité et à la dispersion.

Le PS parle de « stratégie programmée de la droite qui exploite les mécontentements catégoriels et corporatistes ». Cela est étrange : quand la gauche est dans l'opposition, les mécontents font œuvre de « progrès » car ils s'en prennent au capitalisme, et la gauche une fois au pouvoir les découvre « corporatistes ». A qui fait-on allusion ? Aux paysans qui se battent pour leur revenu et la survie ? Aux ouvriers et aux employés qui luttent en ordre dispersé sur des 39 heures mal fagotées ? Nos dirigeants de gauche s'attendent-ils à des rassemblements bien ordonnés, avec banderoles « Vive la force tranquille » et « Oui aux réformes de structure » ? S'il faut rassembler — et il faut rassembler les énergies ouvrières et populaires — il faut respecter la diversité et non l'étouffer ou prétendre la canaliser. Peut-être alors Jospin ne ferait-il plus constat de la stagnation de la vie associative ?

Henri Krasucki n'envisage pas de fêter le 1er Mai avec d'autres syndicats, car il ne veut pas rencontrer des « gérants de gauche de la crise ». Edmond Maire s'en prend à ceux qu'il assimile haineusement au syndicalisme du goulag. Alors, nous militants ouvriers, militants de classe, de l'une ou l'autre des centrales, craignons fort... que tout cela ne conduise au renforcement de FO et au retour de Chirac. Le 1er Mai des travailleurs, en cette première année d'une période qu'on nous avait promis « historique » avec la gauche au pouvoir, va-t-il éclater tristement aux quatre coins de la capitale : Beaubourg, Bastille, République, Belleville ?

Il nous faudra bien rappeler aux états-majors, s'ils persistent à ne pas s'appuyer sur toutes les revendications et aspirations des travailleurs, à être étriés et sectaires, que l'ennemi est ailleurs que dans les rangs du voisin. Et même, s'il faut préserver diversité et divergences dans le souci de la « clarté » et de l'avancée, chacun sait, parmi les travailleurs et les militants, que contre les forces de droite actives et bien situées, contre l'exploitation patronale, contre l'impérialisme sous toutes ses formes, **L'UNITÉ EST NÉCESSAIRE, POSSIBLE, URGENTE**. Si toutefois, on fait la politique autrement, sans regarder derrière soi.

Alain SENTIER



Dimanche 4 avril, un rassemblement de soutien aux marchands ambulants immigrés avait lieu.

A propos de la grève de la faim de 40 immigrés depuis 11 jours

VOUS AVEZ DIT SOLIDARITE ?

Ce mardi 6 avril, cela fait 11 jours que 40 marchands ambulants immigrés ont entamé une grève de la faim illimitée. Et cela fait 11 jours que les services du ministère dit de la Solidarité, chargés de l'immigration font la sourde oreille aux légitimes demandes de ces hommes. Que demandent-ils ? Que leur situation en France soit régularisée, qu'ils puissent y travailler et vivre sans être en permanence soumis aux contrôles policiers, aux saisies de marchandises, aux amendes qui les frappent alors que leurs revenus sont déjà dérisoires. Ils font partie de ces dizaines de milliers d'immigrés qui ont vu dans le 10 mai l'espoir d'une vie nouvelle en France. Le dédain dont fait preuve le gouvernement vis-à-vis de ces hommes qui mettent leur vie en jeu pour que leur dignité soit reconnue, ainsi que vis-à-vis de dizaines de milliers d'autres qui se voient exclus de la régularisation ne peut que susciter la condamnation de tous ceux qui, tout au long de ces dernières années, ont agi en faveur de l'égalité des droits entre Français et immigrés. Certes, le pouvoir issu du 10 mai a pris un certain nombre de mesures positives vis-à-vis des travailleurs immigrés, mais il n'a pas eu la détermination politique nécessaire pour aller jusqu'au bout. En se refusant à procéder à la régularisation sans condition de tous les travailleurs immigrés sans papiers, le gouvernement acceptait une logique rejetant un très grand nombre d'entre eux. Ce pouvoir n'a pas eu non plus la détermination nécessaire pour faire face aux campagnes à relents racistes, pour oser affronter le racisme.

Et l'on voit le ministre de l'Intérieur reprendre à son compte l'amalgame entre la délinquance et l'immigration. Et l'on entend tel syndicat de police que l'on dit proche du PS, céder aux exigences de l'extrême-droite (dont l'influence dans la police s'est renforcée aux dernières élections professionnelles) et réclamer le retour des expulsions contre les jeunes immigrés délinquants. Pendant ce temps, les maîtres d'œuvre de la tuerie d'Auriol sont toujours en liberté, le SAC redéploie sa stratégie et les milices patronales ont pignon sur rue. Mais surtout, pour qu'une politique fondamentalement nouvelle vis-à-vis de l'immigration ait lieu, il eut fallu que ce nouveau pouvoir soit guidé par la détermination politique visant à aller vers de nouveaux rapports envers les pays du Tiers Monde et leurs peuples. Les grévistes de la faim que M. Autain ignore superbement font partie de ces millions d'hommes qui ne peuvent vivre dans leurs pays car des échanges économiques mondiaux inégaux en ont faits des auxiliaires des économies occidentales, dont celle de la France. Or, ce pouvoir continue (ce n'est pas Gaston Defferre qui démentira) à considérer cette main-d'œuvre en fonction des besoins de l'économie française. Tant que de nouvelles conditions de l'économie mondiale ne seront pas créées, des hommes continueront à venir en France, clandestinement, poussés par la misère. Si le gouvernement n'adopte pas une politique liant la recherche de nouveaux rapports économiques (ce qui de toutes façons sera très long) avec la reconnaissance du droit

de ces hommes à vivre en France, inévitablement il en viendra à la répression policière. Contre ceux qui font partie des damnés de la terre.

Vous avez dit « ministère de la Solidarité » ? Le nom sonne bien...

Demain débutera un douzième jour de grève de la faim.

Pierre BURNAND

Entre nous ...

UNE PRISE DE TAILLE

450 kg. 11 milliards de Frs. Qu'est-ce ? ... Non. Ce n'est pas un espadon au dentier de chez Cartier pêché au large de Miami... Ce n'est pas, non plus, un réseau de trafiquants qui se serait laissé piquer sa « neige »... Encore que, y'aurait comme une similitude.

La maréchaussée poitevine a mis la main sur un trafic d'un autre genre, mais tout aussi lucratif : des œstrogènes comme s'il en pleuvait... 450 kg, de quoi « shooter » pas mal de jeunes bovidés. En gros, 37 350 000... et une dose suffit pour qu'un veau normal vous prenne un embopoint de 15 kg en un rien de temps. Hormis le bénéfice immédiat, ça permet aussi, pour certains gros exploitants et autres intermédiaires, de jouer sur le cours du veau. Devinez qui trinque ? Ceux qui n'ont pas les moyens de spéculer sur le kilo d'escalope... L'intérêt est évident.

Bien sûr, les œstrogènes sont un tandinet cancérigène, mais s'il fallait s'arrêter à de vulgaires détails quand on veut faire du fric...

Claude DHALLUIN

**EX-MERCENAIRE
EX-GROS BRAS DE GISCARD
INCUPLÉ**

Un des 60 mercenaires ayant participé, sous le commandement de Bob Denard, à un coup d'Etat manqué au Bénin en 1977 (6 morts), vient d'être inculpé d'homicide volontaire et de complicité par le juge d'instruction Jean-Louis Debré dans le cadre d'une information ouverte le 29 juin 1979. Philippe Boyer, 27 ans, embauché par la société de gardiennage Century pour assurer le service d'ordre de Giscard pour les présidentielles de 81, se trouvait déjà en prison, inculpé qu'il était pour une affaire d'agression à main armée.

CSL DÉBOUTÉE

La CSL (ex-CFT) des PTT vient d'être déboutée par le tribunal correctionnel de Paris de la plainte en diffamation qu'elle avait déposée contre deux militants de la Fédération CGT des PTT.

**MARSEILLE : L'ARMÉE
FAIT LES POUBELLES**

La maire de Marseille a fait appel à l'armée, mardi 30 mars, pour la collecte des ordures ménagères. Il s'agissait de briser la grève des chauffeurs de bennes à ordures en grève depuis le vendredi précédent. Les 21 chauffeurs de bennes en grève refusaient les propositions qui leur avaient été faites pour réaménager les conditions de travail

**FEMMES AU TRAVAIL :
LA DISCRIMINATION EN CHIFFRES**

Le ministère des Droits de la femme vient de rendre public un rapport sur la situation des femmes en France. Ce rapport souligne les discriminations dont sont victimes les femmes dans le travail. En témoigne la forte augmentation du pourcentage des femmes parmi les O.S. et les manœuvres : en 1968 et 1980, la proportion de femmes ouvrières qualifiées est passée de 14 à 11%, tandis qu'elle augmentait chez les O.S. (de 25 à 28%) et les manœuvres (de 37 à 47%). Toujours selon le même rapport, parmi les O.S. soumis aux cadences, la proportion est de 42,6% pour les femmes contre 27,3% pour les hommes. Plus d'un million de salariées quittent leur domicile avant 7 heures du matin et pour 468 000 la journée dépasse 11 heures. 230 000 femmes travaillent à peu près tous les dimanches. Sur 1 563 000 personnes travaillant à temps partiel en 1981, 1 324 000 sont des femmes, ce qui représente 15,5% de la population active féminine contre 1,9% pour les hommes. 9,9% de la population active féminine est demandeur d'emploi contre 4,9% pour les hommes.

sans en réduire la durée. Les chauffeurs non-grévistes se sont joints aux grévistes par solidarité. La Fédération CGT des services publics a protesté contre le recours à l'armée demandé par la mairie et a demandé l'ouverture de négociations.

INÉGALITÉS

Selon une étude de l'INSEE publiée dans *Economie et Statistiques*, le niveau de vie des Français aurait crû de 55% en 13 ans. Mais, attention ! Pas de cocorico ! Il y a Français et Français... En 1979, le niveau de vie d'un ménage dont le chef exerce une profession

libérale, s'établit à 2,3 fois celui des ménages dont le chef est manœuvre (le montant de leurs ressources étant dans un rapport de 1 à 3,1). Comme indicateur de niveau de vie, les experts de l'INSEE ont choisi le total des dépenses de consommation par unité de consommation. Industriels, gros commerçants, cadres administratifs supérieurs ou professeurs « composent le groupe le plus favorisé avec un niveau de vie qui se situe aux alentours de 1,5 fois le niveau de vie moyen ».

A l'opposé, agriculteurs, salariés agricoles, inactifs et « la grosse majorité de la classe ouvrière forment le groupe de plus faible niveau de vie ». Néanmoins, de 66 à 77, s'est

produit un léger resserrement de l'éventail des niveaux de vie. Si en 1966, le rapport entre professions libérales et salariés agricoles était de 3,6, il passe à 2,4 en 1979.

L'automobile représente l'exemple de produit de consommation sur lequel s'est produit un certain rattrapage : ainsi en 1979, le pourcentage des ménages équipés est de 68% contre 49% en 1966. De 66 à 79, la part des budgets familiaux consacrée aux dépenses d'habillement n'a cessé de diminuer. Cependant, en 1979, les ménages de cadres supérieurs ont toujours des dépenses d'habillement deux fois supérieures à celles des ouvriers. L'habillement semble bien demeurer une consommation de luxe pour les ménages modestes. En 1977, 55% des familles ouvrières prenaient des vacances contre 90% pour les cadres supérieurs et les professions libérales. Le rapport de dépense de vacances est de 1 à 11 si l'on compare les professions libérales aux manœuvres.

**GOLDMAN, BEN BARKA,
COPERNIC, CURIEL...
OUVERTURE DES DOSSIERS
DU S.D.E.C.E. ET DE LA D.S.T.**

Quatre juges d'instruction chargés d'affaires qu'on croyait enterrées vont avoir accès aux dossiers du SDECE et de la DST. Sont concernés, les magistrats s'occupant des dossiers Ben Barka, Goldman, Copernic et Curiel. Certaines familles des victimes ainsi que le juge Joly, chargé des affaires Copernic et Curiel, réclamaient cet accès aux dossiers du SDECE et de la DST. Ces décisions annoncées par Mauroy, tranchent avec le laxisme affiché en la matière sous le septennat Giscard. L'affaire Ben Barka est bien le plus ancienne, c'est en effet le 29 octobre 1965 que le leader de l'opposition marocaine était enlevé à Paris, boulevard St-Germain. Invité par deux inspecteurs de police judiciaire à monter dans une voiture. On ne devait plus jamais le revoir. L'instruction avait permis de mettre en cause des membres du SDECE ainsi que de hautes personnalités marocaines, sans jamais établir pour autant les raisons exactes de l'enlèvement, le sort réservé à Ben Barka, ni le rôle de chacun des protagonistes dans l'affaire. On

n'a jamais retrouvé le corps de Medhi Ben Barka. En 1975, le fils de ce dernier déposait une plainte contre X pour assassinat afin d'éviter les effets de la prescription de 10 ans.

Plus récentes, les autres affaires n'en semblent pas moins dans l'impasse. Pour Copernic, attentat commis le 3 décembre 80 devant la synagogue à Paris, plusieurs pistes furent évoquées.

**8 AVRIL : JOURNÉE D'ACTION
DES HORS-STATUT
DE LA S.N.C.F.**

400 titularisations prévues pour l'année 82 sur 21 000 auxiliaires et contractuels que compte la SNCF, cela sans compter les ouvriers de la sous-traitance dans la manutention et le nettoyage ferroviaire. Pire encore, les 1 700 auxiliaires ou contractuels immigrés sont écartés d'office n'étant pas de nationalité française. Autre discrimination, les restrictions d'âges. Il y a davantage de femmes de 40-50 ans que d'hommes parmi les auxiliaires et les contractuels, composés par ailleurs de jeunes travailleurs et d'étudiants. Le groupe de travail sur les titularisations avait pourtant préconisé la suppression des limites d'âges pour les femmes dans une note du B.O. du ministère du Travail (numéro 81/39 du 13/10/81).

Depuis 2 mois environ, les hors-statuts de la SNCF organisent des piquets d'information dans les gares à Paris-Nord, Gare de Lyon, Villeneuve-St-Georges, mais aussi Saint-Lazare, Montparnasse, Le Bourget, la Chapelle... Les auxiliaires immigrés semblent à la tête de ce mouvement soutenu par la FGTE-CFDT. Ils comptent bien élargir ce mouvement aux auxiliaires et aux titulaires français. Il leur faut agir vite car les statuts de la SNCF doivent changer bientôt. Déjà le 26 mars, une centaine d'auxiliaires et d'ouvriers de la manutention ferroviaire se sont rassemblés devant le ministère des Transports. Une délégation a été reçue par Fiterman et a soulevé le problème de l'intégration de la sous-traitance à la SNCF. Une assemblée générale a décidé une journée d'action pour le 8 avril, jour d'une rencontre avec le ministère. Un rassemblement est prévu devant ce même ministère des Transports.

Rubrique réalisée par Léon CLADEL

Repères économiques

**CONCENTRATION
CHEZ LEROY-SOMER**

Le trust Alstom-Atlantique, du groupe Compagnie Générale Electrique (CGE) qui vient d'être nationalisé (65% du capital détenu par la CGE), vend toutes ses fabrications de petits et moyens moteurs électriques à la firme Leroy-Somer, premier producteur français dans ce domaine (chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs dont 45% à l'exportation).

Rappelons que Leroy-Somer est née en 1967 de la fusion des moteurs Leroy (Angoulême) et de la Société Mécanique du Rhône (Somer), deux sociétés spécialisées dans les activités de moteurs électriques de petites et moyennes puissances. Aujourd'hui, il emploie 8 000 travailleurs répartis dans 22 usines. Les restructurations se sont succédées à bon train : en 1972, rachat des pompes Guinard qui fabriquaient dans leur usine la plupart de leurs moteurs; en 1980, rachat de la firme Patay (350 personnes dans la région lyonnaise) et accord de rationalisation signé avec Jeumont-Schneider.

Soulignons que l'industrie européenne du moteur électrique basse-tension connaît une grave crise, en répercussion avec celle de l'équipement, et est frappée de plein fouet par la concurrence très vive que lui mènent les pays de l'Est (importations massives à des prix de dumping). Ainsi, en 1980, la pénétration des pays du COMECON a représenté la moitié du marché aux Pays-Bas, 35% en Italie, 30% en France.

Résultats de cette crise : diminution des effectifs dans l'industrie du moteur électrique et licenciements... fermeture des firmes italiennes Bezzi (500 travailleurs jetés à la rue) et Ercole-Larelli (1 500 personnes dans la division moteurs); en Belgique, les Ateliers de Charleroi arrêtent leur production. Au total, les effectifs sont passés, en 10 ans en Europe, de 90 000 personnes en 1970 à moins de 50 000 en 1981... Et, en France, de 20 000 à 13 000 pour cette même période.

Aujourd'hui, par cette nouvelle restructuration, Leroy-Somer entend bien développer sa production dans ce secteur des moteurs électriques de basse-tension et s'y tailler une place de premier plan sur le marché mondial où restent seuls en Europe, Siemens (Allemagne de l'Ouest) et ASEA (Suède).

— On escompte une réduction des effectifs en 5 ans, en particulier par des départs en préretraite et des réductions d'horaires à 35 heures. Mais, ne va-t-il pas y

avoir encore d'autres licenciements sous d'autres formes ?

**STAGNATION
DU COMMERCE MONDIAL EN 81**

Selon le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et de commerce), il y a stagnation du commerce mondial en 1981, alors qu'il avait augmenté de 1% en 1980. Une des principales raisons est la baisse des exportations des produits de base dont ont souffert les pays du Tiers Monde. Ainsi, sans le pétrole brut, les échanges mondiaux auraient progressé de 2,50% en volume et, alors que les exportations mondiales de pétrole ont diminué en volume de 14% et celles des autres matières premières de 50%, les ventes de produits agricoles ont crû de 50% et celles des biens manufacturés de 30%.

Corrélativement, le rapport du GATT note une détérioration importante des termes de l'échange des pays du Tiers Monde (achat à bas prix de leurs matières premières et vente à prix élevés par les pays impérialistes des biens manufacturés).

**CHOMAGE : MULTIPLES
DISPARITES**

Une étude de l'INSEE, annexe à la loi de finances sur le chômage, constate que ce dernier touche plus de 10% des travailleurs dans les départements maritimes... dépassant ainsi la moyenne nationale (qui est de 9,98%). La Charente-Maritime dénombre un taux de chômage de 14,47% et la Loire-Atlantique un taux de 14,11%.

Dans les départements continentaux, le rapport souligne des disparités importantes. Par exemple, selon les auteurs, sont durement frappées des régions comme la Lorraine (répercussions de la crise de la sidérurgie) ou le Sud-Ouest et moins l'Alsace. Les départements agricoles du Centre montrent une situation inégale : 7,22% en Haute-Vienne, 12,52% dans le Cantal.

Rubrique réalisée par Catherine LEMAIRE et Pierre BAUBY

ABONNEMENT

(remplir en majuscules)

Nom et prénom :
Adresse :
Code postal et bureau distributeur :

S'abonne pour 6 mois : 80,00 Frs soutien 6 mois : 120,00 Frs
 pour 1 an : 150,00 Frs soutien 1 an : 200,00 Frs

(je recevrai un numéro de Proletariat si je suis un nouvel abonné)
A renvoyer à : Presse d'Aujourd'hui - BP 70 - 94220 CHARENTON
Règlement à l'ordre de Presse d'Aujourd'hui

L'HUMANITE ROUGE

Fondateur : Jacques JURQUET.
Directeur politique : Pierre BURNAND.
Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.
Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 1^{er} trimestre 1982.
Téléphone : 16 (1) 893 87 16.
Adresse : Presse d'Aujourd'hui, BP 70 94220 Charenton.

IMMIGRATION

LES MARCHANDS AMBULANTS LUTTENT POUR LA REGULARISATION

Vous les voyez dans les rues, le dos chargé de tapis qu'ils proposent aux passants ou aux clients des cafés; ou bien encore sur les marchés. Ils vendent des montres, des cassettes, de la maroquinerie, des imitations de l'artisanat africain et bien d'autres choses encore. Ils sont Maghrébins ou d'Afrique noire...

Depuis le samedi 27 mars, 40 d'entre eux font la grève de la faim. Pour ne plus vivre, eux et leurs semblables, à la merci des contrôles policiers et des expulsions. Déterminés à aller jusqu'au bout, ces hommes-là le sont. Une détermination qui s'appuie sur le sentiment de la légitimité de leur demande et sur la déception qu'ont entraînée chez eux les lenteurs et les promesses non tenues du gouvernement. Le sentiment d'être menés en bateau, voilà ce qui les a conduits à cette forme d'action. Ils sont installés au 57 de la rue Traversière, dans la crypte de l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts. Ils sont Tunisiens, Marocains, Egyptiens. Les Africains sont, quant à eux, organisés dans l'îlot Chalon, à côté de la gare de Lyon. Ils soutiennent la grève de la faim. Combien sont-ils en France? C'est extrêmement difficile à évaluer mais on avance le chiffre de 6 000. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que la Maison des travailleurs immigrés (qui regroupe plusieurs associations de travailleurs immigrés) a déposé environ 800 dossiers de régularisation de marchands ambulants, avant le 15 janvier 82. Et depuis, ils attendent des papiers qu'ils craignent de voir leur échapper.

Ali est l'un d'eux. Son histoire est celle de ses camarades. Il est Tunisien. Sa femme et ses cinq enfants sont restés au pays; un sixième enfant va bientôt naître. Là-bas, il était déjà marchand ambulant mais il n'arrivait plus à pouvoir vivre. Alors, un jour, il a pris le chemin de la France. C'était il y a six ans. D'autres sont là depuis 1958. Poussés par le chômage, la misère. Ils viennent là comme touristes et peuvent résider trois mois. Au bout de ce délai, les uns repartent puis reviennent à nouveau pour trois

mois et ainsi de suite; les autres restent, sans papiers, clandestins. Ils dépendent de grossistes, français pour la plupart, qui leur vendent la marchandise. Et qui fixent les prix comme bon leur semble, profitant du fait que les marchands ambulants immigrés sont obligés d'accepter leurs conditions. Ils ne tiennent pas du tout à ce que les marchands ambulants soient régularisés; ceux-ci pourraient alors, en effet, mieux s'opposer à l'exploitation dont ils sont l'objet. Ces grossistes ne vendent-ils pas leurs marchandises moins chères aux Français qu'aux immigrés? Quand Ali arrive à gagner 2 000 francs dans son mois, c'est un très bon mois. La plupart du temps, il gagne 1 500, 1 600 francs. Et là-dessus, il faut envoyer de l'argent à la famille. Mais ce n'est pas tout. Contre 180 francs, on leur délivre un papier appelé «récépissé de consignation» qui ne leur donne pas le droit de pratiquer leur commerce. Alors, en permanence, ce sont les interpellations par la police, les procès-verbaux et parfois la saisie de leur matériel. Procès-verbaux, tribunal, amende: il faut payer. Ali raconte l'espèce de partie de cache-cache à laquelle ils sont condamnés; des amis les renseignent pour savoir si la police vient souvent ces temps-ci sur tel ou tel marché. Et à Paris, c'est pire qu'ailleurs dit Ali. Alors, ils vont sur les marchés en banlieue. Et puis il y a l'expulsion qui menace. Ces hommes-là veulent pouvoir vivre et travailler en sécurité, pouvoir se consacrer à leur travail, pouvoir faire vivre leurs familles.

Quand le 10 mai est venu, un grand espoir s'est emparé d'eux. Enfin, ils allaient pouvoir être régularisés. Ils ont accepté les quatre conditions posées oralement par des fonctionnaires: entrée en France avant le 1/1/1981; preuve de fonction de marchand ambulant; dépôt de dossier avant le 15/1/1982; preuve de logement fixe pendant six mois. Puis, on leur a promis qu'une circulaire fixant ces conditions allait être publiée rapi-

dement. On leur a d'abord promis pour le 15 janvier, puis ce fut avant la fin mars. Le 17 février dernier, on refusait d'en discuter avec eux. Et il n'y a toujours rien. Et sur les marchés, les contrôles de police se poursuivent, tout comme avant.

Depuis le début de la grève de la faim, le gouvernement ne s'est toujours pas manifesté. Les grévistes sont, pour leur part, partis pour aller jusqu'au bout, jusqu'à ce qu'une circulaire acceptable soit publiée, jusqu'à ce qu'ils obtiennent leurs papiers. «Nidhal, Nidhal, Hatta en nasr!», ces mots expriment cette volonté. Ils veulent dire: «Lutte, lutte, jusqu'à la victoire!».

La situation et la lutte de ces marchands ambulants attirent l'attention sur une catégorie d'immigrés sans papiers. Mais le problème est bien plus vaste. Lors de l'ouverture de la procédure exceptionnelle de régularisation, en septembre dernier, on évaluait le nombre de travailleurs immigrés sans papiers à environ 400 000. Or, seulement 140 000 dossiers ont pu être déposés jusqu'à la date de fermeture des guichets, le 15 janvier. Le

Des grévistes de la faim.



Dimanche matin, un rassemblement de soutien avait lieu.

refus des patrons de déclarer leurs employés clandestins, le licenciement, la peur d'être licenciés, l'absence d'information, sont quelques-unes des raisons qui expliquent ce chiffre. Et parmi ces 140 000 dossiers, seuls 60 000 environ ont été régularisés jusqu'à maintenant. En refusant la régularisation sans conditions de tous les sans papiers, le gouvernement acceptait de rejeter un grand nombre

de sans papiers. Et surtout, il laissait la porte ouverte, au bout d'un certain temps, au retour des contrôles policiers destinés à débusquer les sans papiers, les «faux touristes» comme dit Gaston Defferre, c'est-à-dire le retour de la chasse au faciès et le retour des expulsions.

Pierre BURNAND

RACISME DEFFERRE FLATTE LA BÊTE DANS LE SENS DU POIL

Dans la période des élections cantonales (est-ce un hasard?), le maire de Marseille, Gaston Defferre, par voie de lettre, s'est adressé à ses concitoyens. Le thème en était l'insécurité. Et voici ce qu'on pouvait y lire: «... ce mal ronge le pays depuis plus de 20 ans. Il prend un aspect particulier à Marseille, port international, premier port de France, où se pose le problème d'une délinquance juvénile qui concerne pour une part des étrangers. Pendant des années et des années, sous Giscard et même avant lui, les frontières ont été ouvertes à une immigration non contrôlée. Ainsi, au fil des années, la situation n'a pas cessé de se dégrader. A mon arrivée au ministère de l'Intérieur, il m'a été impossible de connaître l'état réel des choses. Clandestins et faux «touristes» se mêlaient aux autres étrangers sans qu'on puisse valablement s'y retrouver. Le gouvernement a décidé un recensement afin d'agir en toute connaissance de cause. Les travailleurs marocains, tunisiens et algériens qui font des métiers dont les Français ne veulent plus, qui sont employés à des travaux pénibles dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, notamment sur les chantiers de voirie, d'urbanisme et sur les routes, sont des hommes estimables qui vivent du fruit de leur travail et qui, comme la plupart des travailleurs, ont avant tout le souci de leur famille. Nous

avons besoin d'eux. Sans eux, toute une partie de l'économie française s'effondrerait. Mais il y a les autres. Il y a les faux «touristes», les clandestins, les oisifs et les désœuvrés, que nous retrouvons dans le camp de

la délinquance quotidienne. Avec eux, j'entends être intraitable. Ils n'ont pas de place dans notre pays.»

Le MRAP a réagi comme il convient devant de tels propos. Ils ne peuvent, en effet, que conforter le racisme existant en France, et notamment dans la région marseillaise, en amalgamant la délinquance et l'immigration. Plus particulièrement, Gaston Defferre montre du doigt les travailleurs immigrés sans papiers («faux touristes», «clandestins») et ceux qui sont au chômage («oisifs et désœuvrés») en en faisant des gens louches, qui alimentent la délinquance et contre lesquels il promet de recourir à la répression et aux expulsions. De tels propos augurent mal de la politique qui va être mise en œuvre dans les mois à venir.

DÉLINQUANCE ET IMMIGRATION

Sur le thème de la délinquance et de l'insécurité dans les villes, une campagne est menée contre les migrants étrangers essentiellement maghrébins et parmi eux tout spécialement les jeunes Algériens. Certains syndicats de police (FASP, FPIP) ont fait des déclarations; des municipalités (Asnières, Orly, Marseille) ont pris des dispositions ou distribué des tracts signés par leurs maires.

Tous lient étroitement délinquance et immigration. Sans en établir les vraies causes, comme unique remède, tous proposent la répression, certains même le retour aux pratiques d'avant le 10 mai.

Sans nier les difficultés et l'ampleur du problème, le MRAP s'indigne de telles assertions, proteste énergiquement devant ces analyses sommaires, condamne de telles solutions.

S'il est vrai qu'une petite délinquance juvénile ressentie dans la vie quotidienne est particulièrement détestable, elle ne doit pas masquer les formes les plus graves de la délinquance en général.

S'il est légitime et louable, en effet, que des maires et à plus forte raison un ministre de l'Intérieur, se soucient du maintien de l'ordre public dans leurs communes ou en France, il est inadmissible qu'ils le fassent en désignant à la vindicte publique ceux que la société a marginalisés à l'école, dans la formation professionnelle, dans le travail, dans le logement, dans les loisirs, dans leur droit à l'expression.

Continuer dans cette voie, ce serait balayer à brève échéance les acquis bénéfiques de la nouvelle politique d'immigration.

Séparer globalement les étrangers en bons en mauvais ouvre la porte à l'arbitraire. Lier délinquance et immigration, c'est alimenter le racisme. Le MRAP ne saurait le tolérer.

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
le 31 mars 1982



ELF-PETROLE

ESPRIT DE CANCUN ES-TU LA ?

Après le chantage contre le Nigéria, pays considéré comme le maillon faible de l'OPEP, les compagnies pétrolières françaises ne désarment pas. Elles s'en prennent à l'Arabie Saoudite dont elles entendent dénoncer les contrats d'approvisionnement afin d'abaisser les prix fixés antérieurement.

Si elles ont, depuis, fait machine arrière, les compagnies pétrolières n'en menaçaient pas moins de boycotter le pétrole nigérien si son prix n'était pas abaissé. Le but de l'opération visait à destabiliser l'OPEP en frappant son maillon faible : le Nigéria qui a de grands besoins en devises du fait de ses 90 millions d'habitants et d'une dette extérieure de 7 milliards de dollars. La réaction de l'OPEP ne s'est pas faite attendre. Ainsi l'Arabie Saoudite a menacé de réduire sa production (récemment passée de 8 à 7 millions de barils par jour) et même d'établir une liste noire de boycott des compagnies. Le ministre koweïtien du pétrole a lui aussi menacé de fermeture du robinet les compagnies qui tentent de faire pression sur l'OPEP.

Deuxième manche : Chalandon, Pdg d'ELF, première compagnie française, ne désarme pas. Il entend faire plier l'Arabie Saoudite. Au cours d'une réunion interministérielle, tenue le 17 mars, ce dernier aurait obtenu de Mitterrand le feu vert pour



Albin Chalandon, Pdg d'ELF.

renégocier les contrats passés voici 10 ans avec l'Arabie Saoudite. Ces contrats (signés par Jobart, alors ministre des Affaires étrangères de Pompidou) avaient pour objectif de prémunir la France contre une pénurie; ce d'autant mieux que les prix fixés étaient inférieurs à ceux du marché libre. Or, aujourd'hui, le marché s'est rétréci, la consommation de pétrole a diminué, les prix du pétrole extrait en Mer du Nord par les Anglais et les

Norvégiens ont baissé, ceux du marché libre aussi. De surcroît, la France qui dépendait de l'Arabie Saoudite pour plus de 50% de ses approvisionnements ne lui doit plus que 37% de ses importations, ce depuis le début 81. Les exploitations de ELF en mer du Nord et au Gabon, les accords passés avec le Mexique et le Venezuela mettent ELF en position plus favorable dans ses rapports avec l'Arabie Saoudite.

Voilà pourquoi Chalandon veut remettre en question ces accords de longue durée pour les remplacer par des contrats de un an, six mois ou même trois mois, permettant de faire jouer les lois du marché (actuellement favorables aux compagnies). L'ancien ministre RPR parle (peut-être un peu rapidement) sur un déclin de l'OPEP. La demande mondiale de pétrole produit par l'OPEP se monte à 12 millions de barils/jour, alors que la part de pétrole produit hors OPEP s'élève à 22 millions de barils/jour.

Cette vision de choses ne semble pas être celle de Jobart, ministre du Commerce extérieur (en voyage au Japon au moment de cette fameuse réunion du 17 mars). Commentant la remise en cause des contrats à long terme, il a expliqué que « dans la vie, il faut avoir de la perspective et ne pas se contenter d'un regard immédiat sur le cours des denrées ». Il a souligné par ailleurs : « Il y a une réalité profonde du marché pétrolier qui n'est pas uniquement le marché libre de Rotterdam ». Et Jobart de souligner les conséquences d'une telle politique en matière d'exportations. L'Arabie Saoudite est le premier client de la France en matière de grands contrats, et en même temps premier bailleur de fonds de l'Irak, de la Jordanie, de l'Egypte et du Soudan, grands clients de l'industrie française.

Un tel feu vert, accordé par Mitterrand aux compagnies pétrolières, apparaît en rupture avec les déclarations de Cancun à propos du juste prix des matières premières et de la nécessité d'un nouvel ordre économique mondial. Les profits des compagnies ont chassé l'esprit de Cancun.

Léon CLADEL

LOI SUR L'AUDIOVISUEL EN PROGRES POURRAIT MIEUX FAIRE

La nouvelle loi sur l'audiovisuel sera-t-elle garante de l'indépendance des journalistes et du pluralisme de l'information? Telle est la question posée à la veille du débat parlementaire sur l'audiovisuel?

UNE VOLONTÉ D'INDÉPENDANCE

La mise en place de la Haute autorité calquée sur le Conseil constitutionnel, constitue le changement le plus important de cette réforme. Elle est composée de six membres dont deux nommés par le président de la République, deux par le président de l'Assemblée nationale et celui du Sénat, un membre du Conseil d'Etat désigné par son vice-président, un membre de la Cour des comptes nommé par son premier président. Ses attributions sont très importantes. Elle va nommer les Pdg, surveiller les programmes, les harmoniser, faire respecter la loi, les décrets, les cahiers de charge, la déontologie... La Haute autorité est garante de l'indépendance des sociétés de télévision. Elle exerce un pouvoir de décision plus que d'arbitrage. Jusqu'alors, ce pouvoir était l'apanage du président de la République et du gouvernement. Une telle mesure témoigne de la volonté du pouvoir de fournir certaines garanties indispensables à l'indépendance de la télévision. Bien d'autres mesures attestent de cette volonté, parmi celles-ci : l'établissement d'une convention collective unique pour l'ensemble des personnels techniques et administratifs, et surtout le rattachement des journalistes de l'audiovisuel et de la radiotélévision à la convention collective de la presse écrite. Désormais, les journalistes de l'audiovisuel seront des journalistes à part entière, protégés par la convention de la presse écrite qui comporte notamment la clause de conscience en cas de désaccord entre un journaliste et sa direction.

A l'actif du projet, la volonté de décentralisation : FR3 et Radio France devant contribuer au développement de programmes régionaux. Si les moyens et les orientations sont donnés, cela devrait permettre de rendre mieux compte de la réalité quotidienne des travailleurs en province.

Ces mesures proposées par le gouvernement pour garantir l'indépendance de l'information ne sont pas

sans limite — à commencer par la Haute autorité elle-même. Dépendant étroitement de la majorité en place (deux membres nommés par le président de la République, un par le président de l'Assemblée nationale).

On lui a volontairement donné l'apparence d'un Conseil constitutionnel de l'information. Le modèle est peut-être mal choisi pour symboliser l'indépendance : François Mitterrand n'écrivait-il pas, en effet, en 1978 à propos du Conseil constitutionnel : « Le Conseil constitutionnel est une institution politique, une juridiction politique, l'instrument politique du pouvoir exécutif. (...) On le croyait servile, il n'est qu'obéissant. »

LA PETITE SOEUR DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Garantir l'indépendance et le pluralisme de l'information avec un appareil audiovisuel dont nombre de rouages sont tenus par la droite, n'est pas une mince affaire. Le pouvoir aurait agi plus sagement s'il avait associé plus étroitement les syndicats de l'audiovisuel, intéressés au premier chef par l'indépendance de l'information. L'intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel (SNJ, CFDT, CGT, FO) « déplore qu'au sein de la Haute autorité ne siègent ni représentants des usagers, ni représentants du personnel et que les pouvoirs de cet organisme ne soient pas équilibrés par la possibilité pour le Conseil national de la communication audiovisuelle d'émettre des avis obligatoires ». L'ensemble des syndicats déplore par ailleurs que le droit de grève reconnu par la Constitution, soit, de fait, démenti par l'article 71 du projet de loi sur la continuité du service public.

L'association des syndicats représentants les journalistes et techniciens de l'audiovisuel à la Haute autorité serait la seule manière de garantir l'indépendance de l'information pour le court et surtout le long terme. On sait trop ce que dissimulent les déclarations sur l'indépendance des Madelin et compagnies, qui lorsqu'ils étaient au pouvoir, pratiquaient la mise au placard des journalistes soucieux de faire leur métier et votaient la loi Vivien restreignant le droit de grève.

L.C.

FRANCE-PALESTINE

UNE CAMPAGNE ANTI-OLP

L'assassinat à Paris d'un diplomate israélien donne l'occasion du développement d'une campagne visant à la fermeture du bureau de l'OLP en France. L'ambassadeur d'Israël en France et les organisations pro-israéliennes ont aussitôt accusé l'OLP. Celle-ci a fermement rejeté ces accusations et a déclaré : « Ces accusations mensongères israéliennes visent, de la part de l'Etat hébreu, à monter de toutes pièces un motif qui lui permette d'exécuter son plan d'agression au Sud-Liban. »

Le gouvernement israélien a, en effet, publié aussitôt un communiqué parlant, à propos de cet assassinat, de violation du cessez-le-feu israélo-palestinien au Liban. Le gouvernement israélien a peut-être trouvé là l'alibi à une nouvelle offensive au Sud-Liban qu'il prépare depuis des semaines. Si l'on voit donc tout le profit que le gouvernement israélien tire de cette affaire, par contre il apparaît qu'elle dessert totalement la cause du peuple palestinien et de l'OLP. Elle favorise une campagne visant à discréditer l'OLP, à nuire aux relations franco-palestiniennes.

UNE DÉCLARATION DE L'ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ FRANCO-ARABE

Alors que des civils arabes innocents sont abattus par les forces d'occupation israéliennes, que les maires de Cisjordanie sont destitués, que la tension est de plus en plus grande au Sud-Liban, que les populations arabes du Golan refusent de quitter leur territoire annexé par Tel Aviv, l'Association de solidarité franco-arabe ne peut que s'étonner des accusations de terrorisme portées contre les victimes arabes — et, de la demande de fermeture du Bureau de l'OLP en France, réclamée par les Israéliens.

Israël cherche tous les prétextes pour détourner l'attention sur les événements qui se déroulent dans les territoires occupés pour justifier l'annexion de la Cisjordanie ou une rupture de cessez-le-feu avec les Palestiniens au Sud-Liban, alors que la seule solution pour que tous les peuples puissent vivre en paix est l'établissement d'un dialogue entre l'OLP et le gouvernement de Tel Aviv, qui conduise à un règlement global du conflit du Proche-Orient.

Le 5 avril 1982

NOUVEAU DECOUPAGE DES SOCIÉTÉS

Deux organismes nationaux de décision et d'arbitrage voient le jour :
— la Haute autorité chargée de garantir l'indépendance du service public. Véritable Conseil constitutionnel de l'audiovisuel, cet organisme compterait 6 membres.
— Le Conseil national de la communication audiovisuelle, organe de consultation et de réflexion.

SOCIÉTÉS DE PROGRAMME : DE NOUVELLES UNITÉS

— Une société nationale de radio-diffusion (actuelle radio-diffusion).
— Deux sociétés nationales de programmes pour la télévision (actuellement TF1 et Antenne 2).
— Une société nationale pour la radio et la télévision dans les DOM-TOM.
— Une société chargée de contribuer au développement des radios décentralisées du service public.
— Une société nationale chargée d'assurer le volume et la planification des commandes (Société française de production — SFP).
— Un institut national de la communication audiovisuelle chargé de la formation aux métiers de l'audiovisuel.
— Une société nationale chargée de l'action extérieure serait créée avec pour mission : la diffusion internationale des œuvres audiovisuelles du service public.

ETHIOPIE-ERYTHREE

UN MILLION DE MORTS EN 21 ANS

Pendant des années, pour des raisons stratégiques et logistiques, les USA ont soutenu le régime éthiopien d'Hailié Sélassié dans sa tentative d'annexion de l'Erythrée voisine. Mais depuis 1974, l'Ethiopie a changé de camp, et les nouveaux amis soviétiques, pour les mêmes raisons de stratégie qui animaient hier les Américains, soutiennent militairement le régime éthiopien de Mengistu contre le peuple érythréen. La sixième offensive militaire éthiopienne, baptisée « Etoile rouge », et soutenue matériellement par l'URSS, la Libye, le Sud-Yemen et même l'Allemagne de l'Est, en est la dernière preuve.

Quant au peuple érythréen, il est, lui, la victime de ce conflit qui dépasse largement le plan local et qui serait sans doute terminé depuis longtemps si les deux superpuissances n'avaient pas tour à tour aidé les régimes qui se sont succédés à Addis-Abeba. Dans ce contexte général, il n'est pas indifférent pour le peuple d'Erythrée de voir quelle sera la position du gouvernement français.

Claude LIRIA

Depuis le 16 février, 120 000 soldats éthiopiens, appuyés par des Migs, des hélicoptères MI 24, des chars T 54 et T 55, des orgues de Staline, ont lancé la sixième offensive, qui se voudrait la dernière, contre le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE).

Des centaines d'experts militaires soviétiques et des troupes sud-yéménites participent aux combats; quant aux Libyens, ils ont fourni une aide financière importante et deux avions Hercules 137, conformément à l'accord conclu entre le Yémen du Sud, l'Ethiopie et la Libye, signé en août 81 à Aden. Napalm, bombes à billes et phosphore ont déjà été utilisés, ainsi que, pour la première fois, des gaz innervants à deux reprises.

Cette énorme puissance de feu qui met en action de nouveaux moyens comme les Antonov, les gaz ou les hélicoptères blindés, n'est d'ailleurs pas sans contredire les déclarations triomphalistes de Mengistu selon qui il s'agirait tout au plus de venir à bout de « quelques milliers de bandits encerclés à Nafta ».

L'enjeu est d'autant plus sérieux que le dirigeant éthiopien Mengistu a mis tout son poids et son prestige dans la balance. Dès le mois de janvier, il organisait à Asmara, capitale de l'Erythrée, une grande réunion rassemblant les ambassadeurs, les gouverneurs de province, les dirigeants d'associations, etc... L'objectif étant non seulement de mobiliser les troupes avant l'offensive, mais surtout d'écarter le vent d'opposition pratiquement ouverte qui souffle au sein de l'armée et de la bureaucratie civile en faveur d'une solution négociée plutôt que militaire.

Si cette sixième offensive ne se solde pas rapidement par une victoire, le régime de Mengistu restera-t-il intact, voire survivra-t-il à cette nouvelle aventure militaire? C'est la question que posait Nafi Kurdi, le représentant du FPLE, à Paris, au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient des représentants du PS, du PSU, de la CGT, de la CFDT, de la FEN et du Mouvement des démocrates.

LA RÉSISTANCE

Mais du côté du FPLE, quelle a été la résistance à l'offensive? A en juger par le reportage du caméraman français, J. Sabatier, présent jusqu'au 12 mars en Erythrée, le triomphalisme de Mengistu est loin d'être justifié.

Abritée derrière trois lignes de tranchées souterraines de 50 km chacune, la base du Sahel tenue par le FPLE a résisté à toutes les attaques éthiopiennes. Quelques jours avant la date de l'offensive, les forces du FPLE ont lancé des attaques du 12 au 15 février pour tester la combativité de l'adversaire : en 3 jours, les maquisards ont fait 230 prisonniers et 2 000 tués et blessés.

Après le 15, date de l'offensive éthiopienne, le FPLE a brisé, une à une, les vagues d'assaut lancées contre ses lignes. Du 16 au 22 février, sur un nouveau front ouvert par le

FPLE à l'ouest du pays, une division éthiopienne entière a été annihilée et 629 soldats faits prisonniers. Dans la périphérie d'Asmara, 2 500 soldats du Front ont lancé une attaque sur l'aéroport : 7 avions détruits, 4 camps éthiopiens occupés, 4 000 soldats refoulés.

Selon le reporter français, la faible capacité de résistance des soldats éthiopiens est, entre autres, due au fait que les nouvelles recrues sont des citadins, essentiellement des jeunes, lycéens ou étudiants, peu préparés à l'effort physique.

Depuis le 16 février, 27 790 soldats éthiopiens ont été tués ou blessés et 1 131 faits prisonniers. 13 Migs 21 et 23, 3 hélicoptères MI 24, 2 avions Antonov et 16 chars T 54 et T 55 ont été détruits.

QUEL ROLE POUR LA FRANCE

Mais cette guerre cause aussi des victimes parmi le peuple érythréen. En 21 ans de lutte armée, un million d'Erythréens sont morts, soit un quart de la population!

Et si ces morts ne suffisent pas à émouvoir les gouvernements d'Europe occidentale, faut-il rappeler que la mer Rouge (qui borde l'Erythrée) est toute proche de la Méditerranée, et qu'à court et long terme, c'est l'approvisionnement et la sécurité de l'Europe qui est en jeu.

L'Union soviétique a déjà investi en Ethiopie deux milliards de dollars en armes, presque 5 fois l'aide américaine au régime d'Hailié Sélassié en un quart de siècle! Croit-on vraiment que ce soit pour les beaux yeux de Mengistu?

Espérons donc que l'Europe des 10, sous l'impulsion de F. Mitterrand, ne tardera pas à parler de l'Erythrée.

Comme le rappelait Nafi Kurdi, « c'est un problème qui a dépassé le cadre local Ethiopie-Erythrée et qui se situe aujourd'hui dans le cadre d'une stratégie de superpuissance ».

« Pôle d'attraction pour certains pays du Tiers Monde », la France du 10 mai se doit de jouer un rôle à la hauteur de son prestige.

EXTRAITS DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU FPLE (PARIS)

« (...) Au mépris des principes qu'elle avait antérieurement défendus, sans égards pour les intérêts des peuples érythréen et éthiopien, l'Union soviétique a pris des mains américaines le relais d'une sale guerre poursuivie à outrance depuis 1978 contre notre peuple et sa lutte de libération nationale. Force est de constater cependant que ce que les chancelleries appellent "la guerre de l'Erythrée", quand ce n'est pas "la guerre pour l'Erythrée", n'a plus qu'un lointain rapport avec un conflit local ou régional.

« Aujourd'hui le peuple érythréen par l'opiniâtreté de son combat prouve sa volonté de combattre l'oppression d'où quelle vienne. (...) »

« Tous ceux qui de part le monde soutiennent le droit de l'homme et des peuples doivent être conséquents. Leur souci de paix et la défense des droits des peuples à la libération et à l'indépendance ne doit pas exclure certains peuples. L'indifférence de l'opinion occidentale à l'égard du peuple érythréen doit cesser. (...) »

« Nous exprimons ici la gratitude du peuple érythréen et de sa révolution au Parti socialiste et à toutes les formations démocratiques politiques et syndicales qui, à un moment crucial pour notre peuple, ont réaffirmé leur soutien à l'autodétermination de notre peuple et ont dénoncé ses agresseurs, honorant ainsi leurs engagements et concrétisant leur solidarité. (...) »

BERLINGUER A PARIS

DES POINTS DE RENCONTRE FONDAMENTAUX AVEC LE PS

La visite du secrétaire général du PCI, Berlinguer, à Paris, a été l'occasion de voir préciser quelques idées-forces de ce parti.

A notre sens, certaines sont très positives :

— l'appréciation négative portée sur la politique extérieure et intérieure de l'URSS.

— « La nécessité d'une coopération entre les forces progressistes des pays développés et des pays du Tiers Monde. »

— la conception non sectaire d'une gauche rassemblant les partis socialistes, les partis communistes, mais aussi toutes les forces progressistes, et où les PC ne chercheraient pas à toute force l'hégémonie.

D'autres conceptions manquent encore de précision pour pouvoir être sérieusement discutées, voire critiquées. Citons :

— l'idée « que le développement du socialisme dans la démocratie

trouvera son principal point d'appui politique au sein du mouvement ouvrier de l'Europe occidentale ». Sans doute, la spécificité des pays d'Europe où la démocratie est profondément ancrée dans la conscience collective des peuples, est un atout important dans la perspective d'un socialisme démocratique. Cela dit, l'émergence du mouvement révolutionnaire en Amérique centrale, fondé sur un programme de pluralisme idéologique et d'économie mixte — à fois privée et sociale — est une nouveauté indiscutable de ces dernières années. L'avenir nous dira si ce type de mouvement est appelé à gagner du terrain dans d'autres régions du Tiers Monde, ou pas.

— l'autre idée-force du PCI est la notion de « troisième voie » qui ne soit ni le modèle soviétique ni l'expérience sociale-démocrate traditionnelle. Le problème est que cette notion reste à l'heure actuelle très

floue : s'agit-il de la conception somme toute assez ancienne, commune aux partis socialistes et aux partis communistes occidentaux, selon laquelle le passage au socialisme se fera par la conquête de la majorité électorale et par une transformation graduelle de l'Etat; ce qui n'est pas notre point de vue.

« Voilà bien longtemps que nous avons cessé d'évoquer le "modèle soviétique". Nous repoussons le concept-même de modèle. (...) Nous pensons que les bases d'une société socialiste ont été créées, mais nous constatons que des contradictions se sont produites essentiellement avec la superstructure politique et institutionnelle, et agissent aussi sur la structure. Bien que l'Union soviétique ait connu de grandes périodes de développement, nous constatons qu'une période de stagnation et de retour en arrière frappe aussi bien la société soviétique que celle des pays alliés de l'URSS. Elle ne constitue pas un modèle pour les sociétés occidentales. Nous disons même qu'en voulant imposer ce modèle aux pays d'Europe orientale, une erreur a été commise, et elle est une des origines des déformations qu'ont subies ces sociétés. (...) Des réformes sont absolument nécessaires pour que la société soviétique puisse reprendre sa marche en avant. Mais je ne vois aucun signe actuellement qu'on s'oriente dans cette direction.

« Nous affirmons, et ce n'est pas nouveau, que le mouvement ouvrier de l'Europe occidentale joue un rôle essentiel pour le développement du socialisme dans le monde. L'Union soviétique n'est pas d'accord avec nous, mais nous ne pensons pas que le PCUS peut encore jouer un rôle décisif. (...) La force propulsive de la révolution de 1917 s'est éteinte et le modèle soviétique ne correspond pas aux besoins italiens de ne pas séparer le socialisme et la démocratie. (...) La "troisième voie" signifie ceci : dans le cadre des sociétés d'Europe occidentale, nous refusons le transfert du "modèle soviétique". Mais simultanément, nous constatons que la sociale-démocratie traditionnelle n'est plus capable de résoudre les problèmes issus de la crise du capitalisme et de la crise internationale. (...) Avec le Parti socialiste français, il y a deux points de rencontre fondamentaux. D'abord, avec des mots différents, je pense qu'il existe une communauté de vue, c'est-à-dire la recherche d'une troisième voie, en partant de l'hypothèse de l'impraticabilité du modèle réalisé à l'Est, mais aussi du dépassement des politiques social-démocrates traditionnelles. Ensuite, je crois qu'il y a convergence sur l'idée d'un nouvel internationalisme qui ne soit pas limité aux partis communistes ou socialistes, mais au contraire élargi aux forces progressistes européennes, et extra-européennes. »

Extraits des déclarations de E. Berlinguer



Le poids de la crise

On a fait quelque bruit, en ce début d'avril, sur le nombre de chômeurs redescendu fin mars en-dessous des deux millions. On ne peut qu'apprécier positivement un tel événement. Encore faut-il savoir s'il s'agit de l'amorce d'une tendance durable, ou bien si son caractère est essentiellement conjoncturel, saisonnier ?

En effet, cette période de l'année voit traditionnellement s'accroître quelque peu les offres d'emplois et diminuer les demandes; fait que l'on corrige (correction des variations saisonnières) pour apprécier le mouvement général. Or, ce mouvement reste en hausse...

D'autres éléments viennent également tempérer l'optimisme éventuellement suscité par cette baisse du nombre de chômeurs :

- les effectifs salariés toutes activités (hors agriculture et services non marchands) sont passés de 13 859 700 en janvier 1981 à 13 710 800 en janvier 1982, soit une perte de 148 900. (Ces chiffres comptent les stagiaires des pactes pour l'emploi);

- le volume des licenciements économiques reste très élevé en ce début d'année (plus de 25 000 par mois) et la durée du chômage continue à croître, alors qu'au même moment l'indice général de la production industrielle (sans le bâtiment) a reculé de 133 pour décembre à 129 pour janvier;

- à l'heure actuelle, bien qu'aucun bilan précis n'ait été établi, personne ne prétend, du côté du gouvernement ou ailleurs, que l'application de l'ordonnance sur les 39 heures ait donné lieu à des créations d'emplois un tant soit peu significatives;

- quant aux contrats de solidarité, le premier ministre signe ce jour à Renault-Billancourt le plus important, mais les 3 500 embauches qu'il comporte sont le strict remplacement de 3 500 départs en retraite anticipée. C'est d'ailleurs le cas général : les emplois créés du fait d'une réduction sensible de la durée du travail, sont en nombre infime.

Le gouvernement sait d'ailleurs bien ce qu'il en est lorsqu'il reconduit (arrêtés ministériels du 28 mars) les dispositions prises par Barre à la même période en 1981 en matière de chômage partiel (contingent annuel de 600 heures, pour toutes les branches, dont l'Etat prend en charge l'indemnisation à 80%).

L'année dernière avait vu une montée en flèche de cette forme de chômage, finalement avantageuse pour le patronat (puisque largement financée par l'argent public), et qui se situe actuellement à un niveau de l'ordre de 1 300 000 journées indemnisables par mois.

En tout état de cause, on ne peut donc conclure à un changement significatif dans la situation de l'emploi.

Certes les réformes qui, comme par exemple les nationalisations, doivent jouer un rôle moteur quant à une éventuelle relance des investissements, de la production, ne sont pas encore opérantes. Il est clair toutefois qu'elles ne garantiront pas l'emploi (le gouvernement l'a assez affirmé) et, l'accent étant mis sur leur compétitivité, on peut craindre que les investissements ne se traduisent pas par des créations d'emplois, au contraire...

La crise est toujours là : les quelques chiffres rappelés ici (il y en aurait bien d'autres) en témoignent.

Les forces qui gouvernaient hier n'ont pas varié quant aux moyens pour en sortir : selon elles en tout cas les travailleurs doivent payer. Et leurs pressions vont dans ce sens aujourd'hui : tel est le sens de leur campagne sur les « charges » des entreprises. Ces pressions pèsent lourd, il faut bien le reconnaître, au gouvernement où l'on parle aujourd'hui bien plus dans ce sens que dans celui, par exemple, de la relance de la consommation populaire par l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs...

La question : qui paye la crise, qui en supporte le poids, se pose toujours... La réponse a-t-elle changé ?

Gilles CARPENTIER



* « Nous nous battons au couteau avec la CGT (...) pour remporter les futures élections à la Sécurité sociale » (Interview de Bergeron au Figaro Magazine du 3 avril).

RENAULT FLINS

Ça bouge chez les caristes

A Renault-Flins, après 3 jours de grèves des caristes, la direction avait proposé vendredi 30 avril un protocole. Les caristes qui demandent un changement de classification (indice 185 soit 131 francs d'augmentation) ont rejeté, lundi, à 80% ce protocole pour la raison essentielle qu'il excluait 30% d'entre eux (ceux ayant moins de 5 ans d'ancienneté).

Ils poursuivent donc leur mouvement dont les répercussions sont sensibles, à Flins bien sûr, où, mis à part quelques services, rien ne tourne (les chaînes sont bloquées, rien ne sort), mais aussi à l'usine de Sandouville, approvisionnée par Flins.

Lors de la réunion, le mardi 6, avec les syndicats, la direction a prétendu ne pouvoir aller plus loin, a rejeté sur les caristes la responsabilité de la perte de voitures et a accusé la CFDT d'avoir appelé les caristes à voter contre le protocole.

Les caristes, majoritairement en lutte, à la tôlerie, à la sellerie, aux presses..., ont ainsi tenu en fait à être solidaires des 30% d'entre eux laissés pour compte par le protocole.

Pour le moment, indique la CFDT, il n'y a pas de provocations sur le terrain, comme en d'autres temps (en 1978, lors de la grève des presses), et bien que les hommes soient les mêmes.

Un appel unitaire (CGT, CFDT, FO) devait être lancé le mercredi.

Il s'agit d'étendre le mouvement aux caristes du MPR (qui n'y ont pas participé jusqu'ici), mais aussi aux chaînes, aux presses, etc... il y a partout des revendications. Les O.P. étaient d'ailleurs en grève ce mardi : ils sont en mouvement depuis plus d'un mois.

Un C.E est convoqué vendredi. Peut-on s'attendre à des mesures brutales de la direction? Lock-out, interventions musclées...? Pour la CFDT, le rapport de force est aujourd'hui plus favorable qu'en 1978 et de telles pratiques seraient une erreur politique...

En tout cas, cela bouge à Flins, preuve que les négociations globales ouvertes après les grèves d'O.S. de novembre sont loin d'avoir réglé tous les problèmes et que les travailleurs sont décidés à faire avancer les choses.

ENERCHAUF EPERNAY

Grève à la chaufferie

Les ouvriers de la chaufferie de la ZUP d'Épernay (société Emerchauf) se sont mis en grève le 1^{er} avril 1982. Cette chaufferie dessert environ 3 000 logements. Les travailleurs de la chaufferie, face à une direction qui se moque depuis des années de leurs revendications et prétend de plus appliquer les 39 heures en réduisant les salaires, ont retardé leur mouvement (comme ils l'expliquaient dans un tract adressé aux locataires) pour ne pas gêner la population de la ZUP en interrompant le chauffage en plein hiver.

Le 1^{er} avril, les ouvriers avaient une réunion avec deux représentants de leur direction (de Nanterre et Nancy) dont le réponse fut : menace de référé et appel à un huissier...

Les chaudières étaient arrêtées à 9 heures, les locaux occupés et le chef retenu. Tous les ouvriers étaient en grève.

Une réunion extraordinaire du Conseil municipal était convoquée.

Le lendemain, une réunion avait lieu avec le sous-préfet et le maire. Les travailleurs obtenaient 3% d'augmentation et l'embauche officielle d'un ouvrier à dater du lundi 5 avril.

Après deux jours de grève les ouvriers ont repris et remis le chauffage avec promesse qu'il n'y aurait aucune sanction contre les meneurs de la grève et que les deux jours seraient payés.

La direction a refusé la majoration des heures de nuit; elle a usé de divers moyens de pression, notamment à l'égard du délégué au Comité d'entreprise dont les travailleurs ont d'ailleurs demandé la démission.

CNPF

Chotard élimine les chômeurs et garde le chômage

M. Chotard, numéro 2 du CNPF, vient de déclarer que le titre « de véritables chômeurs » doit être réservé « aux chômeurs hommes de 25 ans à 50 ans ».

D'une seule déclaration, Chotard vient de faire disparaître du nombre des chômeurs tous les hommes âgés de moins de 25 ans et de plus de 50 ans et toutes les femmes.

A qui profite le crime, serions nous tentés de dire, quand l'on sait que :

- les femmes qui représentent 41% de la population active, représentent 58% de l'ensemble des chômeurs.

- les jeunes de moins de 25 ans représentent, eux, 30,9% des chômeurs (dont 11,4% d'hommes), alors que cette catégorie d'âge représente 15,1% de la population active. Le taux de chômage est trois fois plus fort chez les 18-24 ans que dans les tranches d'âges supérieures.

- les hommes de plus de 50 ans qui représentent 23% de la population active, représentent 7,3% de l'ensemble des chômeurs.

Fin février 82, on compte 2 003 800 chômeurs dont :

- 1 162 204 (58%) de femmes;
- 229 094 (11,4%) de jeunes de moins de 25 ans;
- 146 277 (7,3%) d'hommes de plus de 50 ans;

- et 466 225 (23,2%) d'hommes entre 25 et 50 ans. Les seuls chômeurs acceptables aux yeux de ce grand licenciement qu'est Chotard.

On le voit à ces chiffres, le sexe et les tranches d'âge choisies n'ont rien d'innocent et visent à cacher l'énorme responsabilité du patronat dans la montée du chômage, à masquer les tares du système capitaliste qui s'avère incapable d'assurer :

- aux jeunes, un emploi à la sortie de l'école;

- aux femmes, le droit au travail;

- aux travailleurs de plus de 50 ans, d'atteindre la retraite autrement qu'au chômage.

Correspondant Vaires

DOCUMENT

Une face mal connue de la résistance afghane



La résistance afghane, derrière laquelle se rangent aujourd'hui les neuf dixièmes de la population, présente une grande diversité. Les partis ouvertement représentés à Pechawar (Pakistan) se rattachent à deux grands courants : le courant fondamentaliste qui envisage une transformation de la société inspirée de l'Islam originel et le courant nationaliste conservateur, dirigé par les représentants des anciennes couches dirigeantes (chefs tribaux, dignitaires religieux, hommes d'affaires, propriétaires fonciers, hauts fonctionnaires). Au sein de ces deux courants, les reclassements sont loin d'être terminés et les rivalités de personnes prennent souvent le pas sur les luttes politiques ; d'où leurs regroupements, ruptures et scissions successifs.

Le troisième courant de la résistance est d'inspiration nationaliste et démocratique. Moins connu que les précédents, il est constitué de groupes politiques et militaires dont certains opèrent sous la couverture des partis de Pechawar, certains autres proclament leur indépendance de tout regroupement et d'autres enfin apparaissent et se battent sous leur propre drapeau. Parmi ces derniers, la SAMA (Organisation de libération populaire d'Afghanistan) est de loin la première organisation. A la fois par l'importance de ses effectifs combattants et l'étendue de son aire d'action et par le développe-

ment pris par le Front uni national constitué à son initiative pour regrouper l'ensemble du courant nationaliste démocratique.

Créée officiellement en janvier 1979 sous l'impulsion d'un leader prestigieux, Madjid Kalakani, la SAMA tient solidement les régions du Nord de Kaboul et sa présence est très active dans toute la partie septentrionale du pays. Sa participation à la guérilla urbaine dans les principales agglomérations du pays est décisive. Quant au Front uni national, il est, quoique inégalement, présent dans toutes les grandes régions de la résistance.

Le programme de la SAMA comporte :

- l'institution d'un régime pluraliste démocratique, inspiré des principes islamiques de justice et de tolérance,
- le développement économique, social et culturel de la société afghane dans le respect de sa diversité,
- une politique étrangère de non-alignement actif qui mette le pays à l'abri de toute ingérence extérieure d'où elle vienne.

PRINCIPAUX POINTS DU PROGRAMME DE LA SAMA

EN MATIERE DE POLITIQUE INTERIEURE :

- constitution d'un gouvernement de la République islamique populaire, garant de la démocratie et répondant aux justes aspirations et désirs nationaux du peuple d'Afghanistan.
- Convocation d'une assemblée nationale constituée par les représentants du peuple élus à partir d'élections égalitaires, directes et générales.
- Désignation de l'organe exécutif qui fera suite au gouvernement et élaboration de la loi fondamentale (la Constitution) qui choisira le nom, l'emblème et le drapeau de la République.
- Garantie de l'indépendance de l'organe exécutif.
- Mobilisation de toutes les forces de la patrie pour défendre l'intégrité nationale, l'indépendance économique et la souveraineté nationale contre les impérialismes, en l'occurrence l'impérialisme russe.
- Défense et sécurité des droits et des libertés politiques, civiques, ainsi que de la liberté d'opinion, de la religion, la liberté d'expression, presse, de réunions publiques, de métier et commerce, la formation des partis politiques et de syndicats, le libre choix des études, du travail et des voyages, la protection de l'habitat, la liberté de correspondance et de communication.

- Reconnaissance (respect) des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes et de leur légitime lutte de libération nationale et effort pour l'union de tous les peuples opprimés contre l'impérialisme et la réaction pour un Afghanistan indépendant, uni, fort et prospère.

- Institution d'une armée nationale et révolutionnaire pour la défense et la garantie de l'intégrité territoriale, l'indépendance, la

souveraineté nationale et des acquis des luttes du peuple.

EN MATIERE DE POLITIQUE EXTERIEURE :

- Défense et solidarité large avec les mouvements islamiques populaires et anti-impérialistes et les mouvements de libération populaire et nationale du monde entier.
- Lutte contre l'ancien et le nouveau colonialisme, la réaction internationale menée par l'impérialisme, en particulier l'impérialisme russe.
- Politique contre les blocs armés, les courses aux armements, l'incitation à la guerre, l'hégémonisme, les agressions et interventions militaires, les pressions et les manœuvres du social-impérialisme et l'impérialisme.
- Lutte contre la politique honteuse de racisme, sionisme et de ségrégation.
- Etablissement de relations économiques et culturelles sur la base de l'intérêt mutuel.
- Création de contacts en vue d'une coopération et coordination avec les pays limitrophes, pour mener une lutte commune contre les superpuissances.
- Annulation de tous les contrats, traités, en contradiction avec l'intérêt du peuple et la souveraineté nationale.

EN MATIERE ECONOMIQUE :

- Dans le secteur agricole :
 - réalisation de réformes agraires équitables, avec la participation vigilante et concurrente du peuple répondant à la demande des paysans dépourvus de terre et orientés vers le développement d'une économie nationale indépendante.
 - Construction d'habitats pour les nomades et développement de leur niveau de vie économique, sociale et culturelle. Ferti-

sation des terres arables par des constructions de barrages, terres qui seront ensuite distribuées aux paysans des nationalités dépourvues de terres.

- Mécanisation et modernisation de l'agriculture en comptant sur les forces du pays et en parallèle avec le développement de l'industrie nationale.

- Pour la prospérité de l'économie nationale, création d'organismes d'élevage, protection et extension des pâturages, développement de la médecine vétérinaire en vue d'améliorer la production animale.

- Protection et développement des forêts qui seront exploitées par les travailleurs agricoles, pour leur bien-être et pour le développement de l'économie.

Dans le secteur industriel :

- Concentration et renforcement de l'industrie lourde, exploitation des mines, demande d'aides étrangères sous la condition qu'elles ne soient pas en contradiction avec la souveraineté nationale et le développement sain de l'économie.

- Encouragement et protection de l'industrie légère et de consommation à l'aide de capitaux privés et nationaux en vue du bien-être général et de l'épanouissement économique de la société.

- Protection de l'industrie nationale contre la concurrence étrangère.

- Application de la loi fiscale révolutionnaire et directe.

Généralités :

- Nationalisation de tous les capitaux impérialistes et les établissements étrangers qui pillent nos richesses nationales. Développement, orientation et planification de l'économie nationale indépendante pour sortir le pays de la dépendance impérialiste.

EN MATIERE SOCIALE :

- Egalité entre hommes et femmes.
- Promulgation et application des lois justes concernant le droit et les conditions favorables, droit d'assurances sociales (nationales), droit de former des syndicats et droit de manifestation et de grève, droit d'avoir une presse libre et des représentants syndicaux pour défendre les intérêts économiques et sociaux.
- Institution d'organismes populaires pour lutter contre la bureaucratie et la corruption administrative. Réforme et épuration de l'appareil étatique.
- Amélioration et augmentation des services de santé publique répartis équitablement dans tout le pays.
- Aides nécessaires pour la protection de la famille, les handicapés et en particulier aux martyrs de la révolution.
- Construction et vente à bas prix d'habitats pour les personnes défavorisées.

- Donner des moyens sains de loisirs pour tous. Lutte contre la corruption morale et sociale.

EN MATIERE CULTURELLE :

- Scolarité obligatoire, seulement pour les cours élémentaires et moyens.
- Possibilité de suivre les cours élémentaires et moyens dans sa langue maternelle.
- Orientation des études secondaires.
- Prise en charge des études supérieures et spécialisées par l'Etat.
- Création de conditions propices d'étude pour les personnes n'ayant pu terminer leurs études.
- Lutte d'envergure et tous azimuts contre l'analphabétisation, la corruption morale et politique.
- Développement et harmonisation des cultures authentiques des nationalités du pays.
- Accord de privilèges matériels aux avant-gardes du front culturel national.

Madjid Kalakani

Madjid Kalakani est né en 1939 dans la région de Kalakan au Nord de Kaboul. En 1945, son père et son grand-père sont exécutés pour leur opposition au régime royal et le reste de la famille est contraint à la rélegation à Kandahar. De retour à Kaboul en 1953, il se fait rapidement connaître par ses opinions révolutionnaires et son action politique. Il est plusieurs fois inquiété. En 1958, il doit passer à la clandestinité. Il y reste jusqu'à la chute du gouvernement de Daoud. A la faveur de la libéralisation qui suit, il réapparaît au grand jour et participe à la fondation du mouvement « Chola-yé Djavid » (Flamme éternelle) dont il sera l'un des dirigeants. A nouveau poursuivi, il repasse à la clandestinité en 1968. Il y est encore lorsque Daoud est porté au pouvoir par le Khalq et le Parcham en 1973. Le gouvernement met sa tête à prix (1 000 000 afghani) et autorise quiconque le reconnaît à le tuer. Après le coup d'Etat d'avril 1978, il s'engage résolument dans la lutte armée et dirige, fin 1978, la libération de la province de Badakhchan (au Nord-Est du pays). En même temps, il œuvre au regroupement des forces révolutionnaires et participe de façon déterminante à la fondation de la SAMA (janvier 1979), puis à la constitution du Front uni national (juin 1979). En février 1980, il est à Kaboul pour organiser les premières manifestations et grèves. Il est pris dans la grande rafle qui suit et emprisonné le 27 février. Son exécution est annoncée le 8 juin.



BELGIQUE

La résistance ouvrière



Le 16 mars dernier, à Bruxelles, 10 000 sidérurgistes manifestaient pour la défense de l'emploi. De très violents affrontements entre les travailleurs et la gendarmerie allaient avoir lieu. Le journal belge *Concret* nous a fait parvenir à ce sujet les photos que nous publions. Nous l'en remercions.

La situation en Belgique est actuellement marquée par une

multiplication des luttes qui visent à résister à l'offensive des grands monopoles capitalistes. Le gouvernement Martens mène une politique inspirée de celle de Reagan et Thatcher. Différentes mesures visent à réduire les salaires. C'est ainsi que les travailleurs des secteurs économiques en difficulté sont obligés de céder 5% de leur salaire; le système de Sécurité sociale est attaqué. L'in-

demnisation des jeunes chômeurs est mise en cause. Dans le domaine industriel, cette politique vise à développer des secteurs de pointe et à restructurer les secteurs en crise tels que la sidérurgie, la construction et réparation navale, le verre, les mines, le textile. Dans la sidérurgie, la CEE veut ramener la capacité de production de Cockerill-Sambre de 8,5 millions de tonnes à 6,5 mil-

lions de tonnes, ce qui entraînera 4 000 nouvelles suppressions d'emplois. Or, en six ans, 16 190 emplois ont déjà été supprimés. Le plan Claes, dans le textile, prévoit 20 000 suppressions d'emplois. Et déjà 46 000 travailleurs du textile sont au chômage.

Pour mener à bien cette politique, le gouvernement s'est fait attribuer des pouvoirs spéciaux et adopte toute une série de me-

asures antidémocratiques pour tenter de briser la résistance des travailleurs. La gendarmerie est activement préparée au maintien de l'ordre et il semble que l'armée se prépare à une intervention éventuelle.

Des luttes éclatent, éparées. Convergeront-elles vers une grève générale?

